

Bonjour à tous,

Tout d'abord, j'espère que vous vous portez toujours bien et que vous prenez soin de vous et de vos proches.

Les consignes données en début et lors du deuxième travail restent bien sûr d'actualité. Voici un troisième dossier de travail.

Tu trouveras ici un dossier sur base d'un docufiction visionnable sur internet.

Je reste disponible à l'adresse mail suivante : [raemackers.cedric@agrisaintgeorges.be](mailto:raemackers.cedric@agrisaintgeorges.be)

Au plaisir de vous revoir,

M. Raemackers

# Unité 6 : Unité 6 : Colonisation européenne au XIXe siècle et décolonisation : les relations entre colons et colonisés au Congo belge de 1885 à 1960.

## 1. Introduction

**Tâche :** Lis et analyse le document ci-dessous. Réponds aux questions qui te sont posées.

### Faut-il retirer les statues coloniales de Léopold II dans l'espace public ?

De temps à autre, le débat sur le passé colonial de la Belgique resurgit. C'est le cas en ce moment. Selon De Morgen, dans un article repris par Le Vif, " le Musée de l'Afrique à Tervuren reçoit de plus en plus de demandes communes qui lui demandent que faire avec les statues qui datent de l'époque coloniale.

« Partout, ces statues représentant le deuxième roi des Belges, " bâtisseur " pour certains, " colonisateur " pour d'autres, sont régulièrement vandalisées. À Gand, à la demande de certains habitants, les autorités ont été jusqu'à accrocher une pancarte indiquant que " la Ville regrettait les nombreuses victimes de l'État Indépendant du Congo ».

Alors, que faut-il faire avec le récit colonial? Faut-il déboulonner Léopold II ?

Source : Rtbf, Débats Première, le jeudi 17 août 2017 à 17h07



- 1.1. Qui est Léopold II ? .....
- 1.2. Comment est qualifié le roi ? .....
- 1.3. Quelles demandes reçoit le musée de l'Afrique ?

1.4. Que subissent les figures en métal de Léopold II ?

1.5. Pour quelles raisons ?

1.6. Après avoir lu cet article, quelle question pourrais-tu te poser ?



1.7. Indique tes hypothèses ci-dessous.

.....

.....

.....

.....

## 2. Quelques repères chronologiques

**QUAND?**

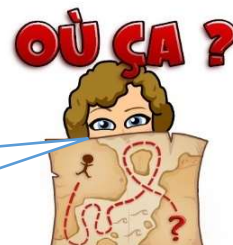


Maintenant que tu as entendu parler du Congo et de Léopold II, il est temps de les rattacher à une époque bien précise.  
De quand toute cette histoire date-t-elle ?

## Document (1) : repères chronologiques

- **1874** : le journaliste britannique Stanley , financé par le roi des Belges Léopold II ( à titre privé ) explore le bassin du Congo à la recherche des sources du Nil ( il cartographie la région et passe des accords d'alliance avec de nombreux chefs locaux).
- **1876** : Léopold II crée à Bruxelles l'Association internationale pour la Civilisation de l'Afrique avec comme objectifs affirmés l'étude de l'Afrique centrale et la lutte contre les traites esclavagistes.
- **1885** : la Conférence de Berlin reconnaît l'État indépendant du Congo. Quelques semaines plus tard le Parlement belge vote une loi permettant au roi Léopold II de devenir à titre privé le chef de cet État.
- **1889** : Léopold II organise à Bruxelles une conférence internationale contre l'esclavagisme. Il rédige et fait connaître son testament par lequel il s'engage à céder le Congo à la Belgique.
- **1891** : avec de fausses cartes et des rapports modifiés, le roi s'assure le contrôle de la région du Katanga ( sud du Congo) au détriment des Britanniques.
- **1892-1894** : Sous prétexte de lutter contre l'esclavage, les autorités du Congo (officiers belges, hollandais ou français et soldats africains) combattent les petits royaumes Swahili de l'est.
- **1897** : Exposition coloniale de Tervuren qui attire plus d'un million de visiteurs ( « zoos humains »).
- **1904** : début d'une campagne de critiques et d'attaques contre la présence belge au Congo en provenance de la Grande-Bretagne dont le gouvernement obtient la création d'une Commission d'enquête. Le rapport final dénonce de nombreux cas de travail forcé.
- **1906** : Léopold II signe l'acte de cession du Congo à la Belgique (demandée par une partie de l'opinion publique comme le moyen de mettre fin aux critiques anti-Belges ).
- **1908** : Le Congo devient officiellement une colonie belge (jusqu'au 30 juin 1960)
- **1909** : Mort de Léopold II. À la suite de pressions étrangères et comme résultante de la Commission Edmond Janssens, le roi Léopold II, dont l'intention avait toujours été de léguer le Congo à la Belgique[réf. nécessaire], est contraint de le faire non sous la forme d'un legs survenant après sa mort, mais par une annexion votée par le Parlement en 1908.

### 3. Quelques repères géographiques



Maintenant que tu peux situer l'époque coloniale dans le temps, il est également nécessaire de situer le Congo dans l'espace. Dans quelle région du monde se situe-t-il ?

À l'aide des documents de la page suivante :

- 3.1. Colorie le Congo en jaune sur le document n°3 :
- 3.2. Compare la taille du Congo à celle de la Belgique.

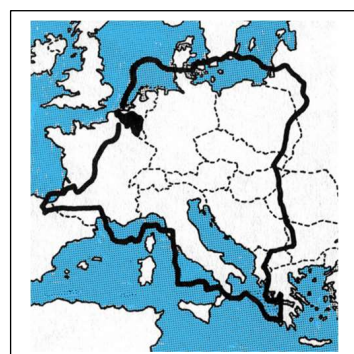
.....

.....

.....

- 3.3. Quelles sont les ressources présentes sur le territoire congolais ? Repasse chacune d'elles en une couleur différente sur la carte.

Document n°2 :





Pour ce faire, vous veillerez entre autres à : Désintéresser nos sauvages des richesses matérielles dont regorgent leur sol et sous-sol, pour éviter que s'y intéressant, ils ne nous fassent une concurrence meurtrière et rêvent un jour à nous déloger. Votre connaissance de l'évangile vous permettra de trouver facilement des textes qui recommandent et font aimer la pauvreté. [...]

Les contenir pour éviter qu'ils ne se révoltent. Les administratifs ainsi que les industriels se verront obligés de temps en temps, pour se faire craindre, de recourir à la violence (injurier, battre...). Il ne faudrait pas que les Nègres ripostent ou nourrissent des sentiments de vengeance. Pour cela, vous leur enseignerez de tout supporter. Vous commenterez et les inviterez à suivre l'exemple de tous les saints qui ont tendu la deuxième joue, qui ont pardonné les offenses, qui ont reçu sans tressaillir les crachats et les insultes.

Document présenté tantôt comme extrait de l'allocution du Ministre des Colonies, Jules Renquin aux Missionnaires Chrétiens du Congo Belge (Zaire) en 1920 ou comme Discours du Roi Léopold II à l'arrivée des premiers missionnaires au Congo en 1883 »

Document n°6 :



<sup>1</sup> Ce texte est un faux. Jules Renkin (né à [Ixelles](#) en 1862 et mort à [Bruxelles](#) en 1934) est un avocat et un homme politique belge. Il fut premier ministre de Belgique en 1931 et 1932 et plusieurs fois ministre dont ministre des Colonies de 1908 à 1918. Nous constatons donc que ce discours est attribué à une personne dont le nom est erroné (Renquin au lieu de Renkin) qui en outre n'était pas ministre au moment où ce discours est prétendument prononcé. Si l'auteur est Léopold II, il n'aurait pas utilisé l'expression « Congo belge ».

De façon générale, le style et le ton ne correspondent pas à ceux généralement employés par les officiels belges au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Document n°7 :

« Les [responsables de l'Église catholique] au Congo ont dès 1923, attiré l'attention du gouvernement sur les abus auxquels donnait lieu le recrutement exagéré de la main-d'œuvre indigène, conséquence d'une exploitation trop intense et trop rapide des richesses de la colonie.

Il est hors de doute qu'un grand effort a été fait pour conserver et, si possible, augmenter au Congo la population indigène « ce matériel humain » sans lequel le capital économique y resterait improductif et la mise en valeur de la colonie serait impossible.

Le service de l'hygiène y a été développé considérablement ; une lutte intense est organisée pour enrayer les maladies qui déciment les populations. Des précautions très louables sont prises pour assurer aux travailleurs le bien-être physique et même le confort pendant leurs voyages et durant leurs séjours dans les camps et sur les chantiers.

Déclaration des responsables de l'Église catholique au Congo lue à la séance parlementaire du 25 mars 1930. Extrait de la Chambre des représentants – Annales parlementaires – séance du 25 mars 1930 pp. 1122. Le texte daterait de janvier 1929 et aurait été publié dans la Revue Le Flambeau du 1<sup>er</sup> février 1929

Document n°8 : évolution de la population mondiale entre 1800 et 1900

Continents et sous-continents	1800		1850		1900	
	Nb. hab. en millions	Prop. de la pop. totale	Nb. hab. en millions	Prop. de la pop. totale	Nb. hab. en millions	Prop. de la pop. totale
Europe	187	20,6%	266	22,7%	401	24,9%
Amér. Nord	6	0,7%	26	2,3%	81	5%
Amér. Cen. et Sud	19	2,1%	33	2,8%	63	3,9%
Austr.-Océanie	2	0,2%	2	0,2%	6	0,4%
Asie	602	66,4%	749	63,9%	937	58,3%
Afrique	90	9,9%	95	8,1%	120	7,5%

Hérodote.net

Document n°9 : le goût de l'exotisme

À partir du début du XIX<sup>ème</sup> siècle, les Européens se passionnent pour la géographie. Une véritable curiosité scientifique anime les nombreuses sociétés de géographie pour les terres lointaine, >Vidal de la Blache, un grand géographe français, (1845-1918), est partisan de la colonisation. Si les côtes sont presque totalement connues, l'intérieur des continents est encore inexploré et à partir du début du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'exploration méthodique de l'Afrique centrale débute.

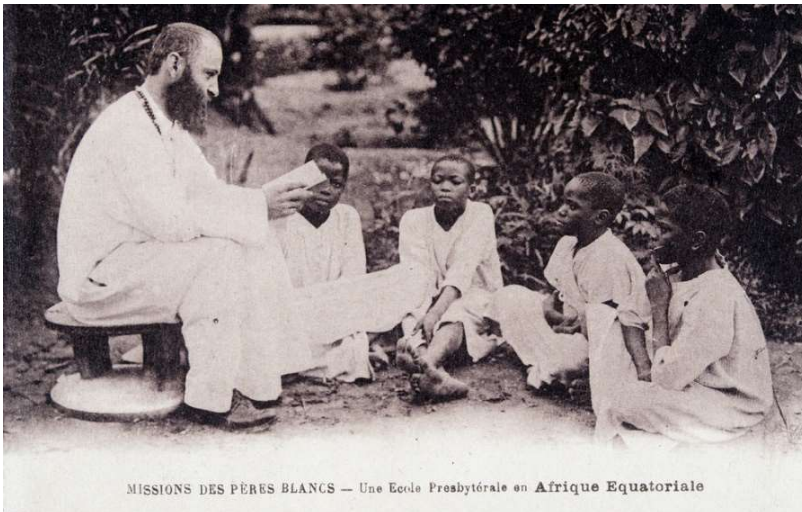
Ferrom, la colonisation expliquée à tous, seuil, Poche, 2016.

Document n°10 : le droit des races supérieures

« Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet, les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. Ces devoirs ont souvent été méconnus dans l'histoire des siècles précédents, et certainement quand les soldats et les explorateurs espagnols introduisaient l'esclavage dans l'Amérique centrale, ils n'accomplissaient pas leur devoir d'hommes de race supérieure. Mais de nos jours, je soutiens que les nations européennes s'acquittent avec largeur, grandeur et honnêteté de ce devoir supérieur de la civilisation ».

Source : Discours de Jules Ferry, 28 juillet 1885

Document n°11



Au XIXe siècle, des congrégations missionnaires entrent dans les régions du Bénin, Congo, Mozambique, Madagascar, parfois en concurrence entre elles (Pères Blancs, spiritains et de très nombreuses religieuses), ainsi que des missionnaires protestants de toutes confessions, pénètrent plus avant dans les terres et s'établissent durablement. Depuis

la seconde moitié du XXe siècle, c'est de plus en plus par les catéchistes et le clergé autochtone que l'Évangile continue d'être annoncé à l'Afrique.

<https://rcf.fr/spiritualite/vie-de-leglise/la-source-de-levangelisation-de-lafrrique-1> (consulté en octobre 2017)

Document n°12 :

« Plus que nulle autre, une nation manufacturière et commerçante comme la nôtre a besoin d'assurer des débouchés à tous ses travailleurs, à ceux de la pensée, du capital et des mains. Un jeune et vaste Etat, dirigé de Bruxelles, a pris pacifiquement sa place au soleil. Des Belges l'administrent tandis que d'autres compatriotes y font déjà fructifier leurs capitaux. L'immense réseau fluvial du Congo supérieur ouvre des voies de communications rapides vers le centre du continent africain. La construction du chemin de fer de la région des cataractes désormais assuré grâce au vote de la législature accroîtra notablement ces facilités d'accès. Ces moyens de transport modernes vont chercher dans les riches contrées du Shaba ou du Kivu, où ils se trouvent à profusion, le caoutchouc, l'or, les diamants, le cuivre, le zinc dont nos usines de Belgique ont un besoin pressant et que, voici quinze ans seulement, nous devons acquérir auprès des Anglais ou des Français. L'humanité, le devoir de civiliser, les exigences de la morale et de la foi et le sens de nos intérêts les plus légitimes commandent et justifient la présence des Belges dans ce cœur vivant, riche et prometteur de l'Afrique ».

Discours du roi Léopold II devant la chambre des Représentants, 10 septembre 1890.



Document	Date	Lieu	Sujet	Pertinent	Justification	Fiabilité	Justification	Facteurs migratoires
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

